

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC) ET ECHANGES INTERUNIVERSITAIRES DANS LA REGION DES GRANDS LACS

par Lelo Matundu

Abstract

The infatuation brought along by the dazzling evolution of the NTICs has touched all sectors of the human activity that was hit hard by the upheavals caused by globalisation. Almost all have been compelled to reconsider the ancient order. The university, having taken part at the beginning of Internet (started in an university environment) and its traditional missions, saw itself almost automatically take up the role acting as a basis for the edification of this new society of knowledge, notably by transforming information into knowledge. However, a view about the initiatives taken today, concerning the African university, show that it has to cope, with challenges, on top of those remaining from past times, linked to the stake of the rapid NTIC evolution. In the Great Lakes region, if yesterday interuniversity exchanges were obvious, today the socio-political crisis in which it is emerged and which opposes for almost five years the countries of the region, has a negative impact on the efforts made regarding exchanges as much between the universities of the three countries, as in collaboration with their external partners. A glimpse on the status of the NTIC and on the interuniversity exchanges show internal and external constraints that compromise the efficiency of actions launched, notably with regard to the possibilities of reconciliation, of making things happen and the outcome of regional minded projects. Thus, fundamental questions arise as to how to move forwards facing these new challenges and how to support the universities of the region in order to get the best out of the assets offered by the NTIC?

1. INTRODUCTION GENERALE

Jusqu'au début des années 90, les relations entre les universités de la région des grands lacs étaient caractérisées par un flux considérable d'échanges institutionnels, diversifiés quant à leur nature et à leur contenu¹. Les universités des Etats membres de l'ex-Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL), outre les arrangements particuliers pris entre les établissements, les facultés, etc., bénéficiaient d'un soutien multiforme de leurs partenaires extérieurs, grâce aux différents programmes d'échanges interuniversitaires élaborés, notamment sur le plan régional. C'est le cas, entre autres, du programme d'échanges interuniversitaires africain financé par le Fonds international de coopération universitaire (FICU), dont la coordination est assurée par le Bureau africain de l'Association des Universités

¹ Cf. conférence des recteurs des universités des Etats membres de la C.E.P.G.L., *Protocole de Coopération entre les universités des Etats membres de la Communauté économique des pays des Grands lacs (C.E.P.G.L.)*, Kinshasa, 27 février 1984.

partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) à Dakar au Sénégal, des différents programmes mis en œuvre au niveau de l'Association des universités africaines (AUA) dont le siège est à Accra au Ghana, en collaboration avec les institutions multilatérales partenaires, etc.

Les défis d'alors étaient, entre autres, la pléthore de la demande par rapport à l'offre, la faible capacité de recherche, la faiblesse des moyens et leur mauvaise utilisation, l'accroissement des inégalités (carte universitaire, enseignement élitiste, etc.), le besoin d'accroissement des échanges interuniversitaires régionaux, le manque de flexibilité dans la gestion des établissements (réformes, etc.)².

Le contexte s'est considérablement modifié avec les bouleversements intervenus au niveau du pouvoir dans la région, ainsi que le déclenchement des troubles qui ont entraîné la crise et le climat de conflits, d'insécurité et d'instabilité que connaît la région depuis plus de dix ans maintenant³. En marge de ces changements, les universités de la région ont subi des perturbations profondes, tant sur le plan académique et scientifique que dans leur organisation et leur fonctionnement. L'essor rapide des *Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)*⁴ avec comme détonateur, l'*Internet*⁵, dont le projet fondateur vient du monde universitaire et

² Cf. MATUNDU, L., *Pour de nouvelles formules d'administration universitaire, une étude prospective sur les universités du Zaïre*, mémoire de Master, Anvers, 1996. Voir aussi, du même auteur, «L'Université congolaise, Hier, Aujourd'hui et Demain», une contribution à l'élaboration d'une encyclopédie des systèmes d'enseignement supérieur et universitaire africains, College of Boston, USA, 2000.

³ Voir à ce sujet nos contributions antérieures dans MARYSSE, S., et REYNTJENS, F. (dir.), *L'Afrique des Grands lacs, Annuaire 1998-1999 et 1999-2000*.

⁴ Selon l'Office de la langue française du Québec (Canada), la «forme» de ce concept n'est pas encore bien fixée et l'on rencontre une multitude de tournures telles que *nouvelles technologies de l'information et de communication*, *nouvelles technologies de l'information et des communications*. Le qualificatif «nouvelles» est parfois omis (ex.: «technologies de l'information et de la communication, TIC»), ou encore c'est le déterminant qui est absent (ex.: «nouvelles technologies, NT»). Au départ c'est le terme «Technologies de l'Information, (TI)» qui était utilisé pour désigner l'ensemble des matériels, logiciels et services utilisés pour la collecte, le traitement et la transmission de l'information. Bien qu'englobant de façon très large les technologies de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications, avec le développement des multimédias et des télécommunications, notamment les réseaux et Internet, les nombreuses variantes susmentionnées sont apparues au fur et à mesure. Dans cette étude, nous utiliserons l'expression «Nouvelles technologies de l'information et de la communication, NTIC», vu son usage de plus en plus répandu dans le monde de l'éducation, et définie comme «les technologies de l'information qui se caractérisent par les développements récents dans les domaines des télécommunications (notamment des réseaux) et des multimédias, ainsi par la convivialité accrue des produits et services qui en sont issus et qui sont destinés à un large public de non-spécialistes» (in Bamako 2000, Lexiques et définitions, pp.45-46)

⁵ Cette notion vient de *Inter Network* (interconnexion de réseaux). Appelé aussi «le réseau des réseaux», il constitue un immense réseau informatique et de télécommunication couvrant toute la terre. Né d'une volonté militaire américaine (naissance en 1969 de ARPANET), le réseau s'est vite ouvert aux universités (Bamako 2000, Applications pédagogiques de l'ordinateur, APO, Lexique et définitions, p.22).

est considéré comme la colonne vertébrale du développement des NTIC qui a servi d'impulsion à *la mondialisation*⁶, a fortement marqué la configuration actuelle des universités de la région, au risque de perturber les relations existantes et de compromettre la concrétisation des initiatives à caractère régional prises en leur faveur.

Dans une de nos études antérieures, nous avons évoqué le fait que l'environnement international de la fin du XXe siècle et du début du présent millénaire était profondément marqué par deux phénomènes majeurs qui sont, d'une part *la mondialisation des échanges* et d'autre part *l'affaiblissement du rôle de l'Etat*, notamment son désengagement progressif dans la prise en charge du système éducatif⁷. Au niveau des échanges interuniversitaires, il était apparu que les NTIC pourraient constituer une alternative face au problème d'isolement et d'enclavement des universités de la région.

Un aperçu sur l'avènement fulgurant des NTIC révèle que partout dans le monde, à différents niveaux et dans tous les secteurs, des voix s'élèvent et des actions sont initiées en vue de réfléchir sur les avantages et les inconvénients de cette nouvelle donne, les conséquences à court, moyen et long terme, mais aussi et surtout sur la manière d'atténuer les effets pervers issus de ce phénomène, notamment dans le secteur de l'enseignement supérieur et universitaire, secteur au sein duquel, aux anciens enjeux et défis non entièrement relevés, sont venus s'ajouter de nouveaux.

Les avis sont cependant divergents s'agissant des atouts qu'apportent les NTIC à l'université. Certains affirment que les NTIC constituent une chance pour les universités du Sud, avec comme avantages la réduction des

⁶ Ce concept est défini de plusieurs manières selon les disciplines et les contextes. Certains pensent que *la mondialisation* et *la globalisation* constituent un même concept, selon qu'on se réfère à l'acception francophone ou anglo-saxonne du terme (professeur F. NAHAVANDI, ULB, Colloque international sur les conséquences socioculturelles de la globalisation dans le tiers-monde, Bruxelles, décembre 1998). Ruben RICUERO, lui, définit la mondialisation comme «*l'ensemble des interdépendances qui se développent entre toutes les parties du monde, et souligne que, plus qu'un phénomène économique, [c'est] un processus culturel [...] l'unification à la dimension de la planète, non pas seulement des marchés, mais de l'espace pour l'action humaine et de la communication entre les hommes.*» «Une mondialisation à visage humain» in *Foi et développement*, mai 1998, n°263, p.2 ; Selon MBAYA Kankwenda, sur le plan culturel, «*la mondialisation est un processus d'intégration culturelle à travers le flux transnational des idées, des biens et services culturels, des images, des sons, des phénomènes de mode, ainsi que des produits artisanaux et artistiques*», «Mondialisation, défis économiques et régionalisation en Afrique», in *Alternatives Sud*, vol.VII (2001) 3, p.50; Pour le Groupe de Lisbonne, «*la mondialisation est le fait des multiples liens et interconnexions qui unissent les Etats et les sociétés et contribuent à former le présent système mondial. Elle décrit le processus selon lequel les événements, les décisions et les activités ayant cours en un point de la planète finissent par avoir d'importantes répercussions sur des individus et des collectivités vivant très loin de là*» (in *Limite à la compétitivité. Pour un nouveau contrat mondial*, Paris, 1995). En ce qui nous concerne, nous retenons la définition du Groupe de Lisbonne, en ce qu'elle contient les principales caractéristiques de ce concept d'une manière générale, quel que soit le domaine.

⁷ MATUNDU, L., «Déterritorialisation et coopération universitaire dans l'Est de la RDC», MARYSSE, S., et REYNTJENS, F. (dir.), *L'Afrique des Grands lacs, Annuaire 1999-2000*, Paris, L'Harmattan, 2000.

distances, la rupture de l'isolement, l'abaissement des frontières, la facilité de partage et d'échanges interuniversitaires, l'opportunité d'enrichissement réciproque interdisciplinaire, la possibilité de mise en commun des ressources et de complémentarité, etc. D'autres prennent position pour en dénoncer les méfaits, tels que le risque de perte de la diversité culturelle, notamment sur le plan linguistique⁸, les coûts (les infrastructures de communications, les frais de connexion, les prix d'achat des ordinateurs, y compris la tarification et les diverses réglementations), le manque de personnes ayant une formation spécifique dans le domaine des NTIC, la crainte ou le danger de l'élargissement et de l'aggravation du fossé entre le Nord et le Sud (d'après les estimations, il n'y aurait qu'un usager d'Internet sur 5000 en Afrique alors qu'il y en aurait 1 sur 6 en Europe et en Amérique du Nord)⁹, voire entre les pays du Sud sur les plans continental, sous-régional et même local, entraînant ainsi une véritable séparation entre deux mondes composés d'«info riches» et d'«info pauvres»¹⁰, de connectés et de déconnectés¹¹, de «sur-informés» et de «sous-informés» (les internautes¹² dans le monde étaient estimés, il y a deux ans, entre 300 et 500 millions et plus de 85% étaient localisés dans les pays industriels, selon les estimations de l'UNESCO). Les répercussions pourraient, semble-t-il s'étendre à la reconfiguration de l'université, notamment de son statut et de ses missions, mais aussi les ressources humaines de l'université hésitant de s'engager dans l'apprentissage des NTIC pourraient se voir disqualifiées, sans perdre de vue le danger d'impérialisme technologique (la consommation des contenus produits au Nord), etc. La problématique de l'intégration des NTIC dans les milieux universitaires du Sud et leur impact à plus long terme deviennent ainsi une réalité incontournable sur laquelle il faut se pencher en vue de donner des éléments de réponse appropriés.

⁸ L'UNESCO redoute en effet que, les 90% des bases de données étant en anglais, il se crée des «ghettos culturels»; certains groupes d'utilisateurs (les milieux anglo-saxons entre autres) privilégient leurs spécificités culturelles au détriment de la diversité et la pluralité linguistique que prône la francophonie, par exemple.

⁹ *La mondialisation et l'éducation sans frontière*, in Rapport préliminaire de la mission conjointe CIUF-VLIR Kinshasa du 12 au 20 août 2001, première partie : contexte et enjeux? VLIR, p.11.

¹⁰ L'Office de la langue française du Québec indique «info pauvres», en anglais «info have-nots», est un terme utilisé pour définir les personnes ou les régions, généralement de pays du Sud, qui n'ont pas accès à l'information diffusée par Internet, ne pouvant profiter des infrastructures de télécommunication ou des équipements informatiques nécessaires au développement de l'infoute et de la société de l'information. Les «info riches» ou les «info have» seraient les personnes, généralement d'un pays industrialisé, qui ont accès à l'information diffusée par Internet, pouvant profiter des infrastructures et des équipements informatiques nécessaires au développement de l'infoute et de la société de l'information. (Bamako 2000, Lexique et définitions, p. 22).

¹¹ Selon le Programme des Nations unies pour le développement, PNUD, la nouvelle société en réseau engendre un clivage entre deux mondes vivant en parallèle : les «connectés» et les «déconnectés» (Rapport mondial sur le développement humain 1999, p.6).

¹² Internaute: utilisateur d'Internet

Au-delà des avis divergents évoqués ci-dessus, certains affirment qu'étant donné que les NTIC, en dépit des nouveaux défis que l'université doit relever, lui apporte des atouts certains, la question fondamentale ne serait pas de savoir s'il faut s'engager ou non. Il s'agirait plutôt de s'interroger sur *«les nouvelles opportunités qu'offrent les NTIC à l'université, les enjeux et les défis à relever, ce que l'université peut tirer desdites opportunités en termes de nouvelles utilisations, de possibilités d'accès, d'appropriation, de maîtrise, de production de contenus locaux, etc.»*¹³.

Vu la complexité du thème que nous abordons¹⁴ et vu la polémique qui l'entoure, nous ne nous étendrons pas longuement sur les concepts *mondialisation, nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), société de l'information, société du savoir ou société de la connaissance*. Nous nous efforcerons cependant d'établir le lien entre l'université et ces phénomènes, en essayant de ne pas trop nous écarter de l'essentiel¹⁵.

En ce qui concerne l'espace couvert par l'étude, vu sa portée, nous n'avons pas voulu nous limiter uniquement aux trois des universités congolaises implantées en territoires occupés¹⁶ qui ont fait l'objet de notre choix pour des raisons évidentes¹⁷. Une dimension régionale nous a paru mieux correspondre aux réalités, à cause notamment de la présence dans la région de plusieurs structures interuniversitaires communes (entre autres le bureau régional de l'Agence universitaire de la francophonie, ex-AUPELF à Bujumbura, le bureau local du Réseau documentaire international pour la région des grands lacs à Bujumbura), l'appartenance commune des universités de la région à des organisations de coopération universitaire régionale (l'Association des universités africaines, A.U.A.) ou internationale (l'Association internationale des universités, A.I.U.), l'action conjointe, sur le plan régional, de nombreuses institutions bilatérales (coopération belge,

¹³ Cf. à ce sujet le professeur MALU wa Kalenga, le professeur MWABILA Malela, l'Union Panafricaine de la Science et de la Technologie (UPST), l'UNESCO-BREDA et Bamako 2000 (forum sur l'enseignement et la formation).

¹⁴ C'est un thème d'actualité, interdisciplinaire, très technique à plusieurs égards et dont la matière est abondante.

¹⁵ De nombreuses initiatives ont été prises à ce propos ces cinq dernières années tant dans les milieux universitaires (occidentaux, africains, organisations de coopération universitaire et scientifique, etc.), sur le plan bilatéral et multilatéral (Francophonie, UNESCO, PNUD, Conseil économique des Nations unies pour l'Afrique, Banque mondiale, Union européenne) et au niveau des organisations privées (cas du colloque Bamako 2000 organisé au Mali) et fournissent des éléments riches en enseignements au sujet de la problématique des NTIC dans les universités.

¹⁶ Les territoires occupés dans cette étude correspondent à la partie du Congo actuellement sous le contrôle des mouvements des rebelles (RCD-Goma et MLC) soutenus par le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda.

¹⁷ L'Université catholique de Bukavu (UCB) et l'Université catholique du Graben (UCG) ont déjà fait l'objet d'une étude de notre part. Notre troisième choix est tombé sur l'Université libre des pays des grands lacs (ULPGL), parce qu'elle fait partie des universités de la région, membres de l'AUF et de la Commission régionale pour l'Afrique des Grands lacs,

française, américaine, suédoise, sud-africaine, etc.), multilatérales (UNESCO, PNUD, entre autres) et privées (organisations non gouvernementales en général).

Cette étude comprend trois parties. Dans la partie introductive, nous essayons de présenter l'avènement des NTIC et ses retombées dans les milieux universitaires. Les enjeux et les défis en présence, pour le cas particulier des universités de la région des grands lacs, sont abordés dans la seconde partie. Nous concluons par des avis et considérations, en examinant dans quelle mesure les universités de la région tirent partie des atouts que leur apportent les NTIC.

2. LES UNIVERSITES DE LA REGION DES GRANDS LACS FACE AUX ENJEUX ET AUX DEFIS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC)

2.1. Etat des NTIC et des échanges interuniversitaires dans la région des grands lacs

Afin de mieux percevoir les enjeux et les défis face auxquels se trouvent les universités de la région, nous avons jugé utile de présenter très brièvement l'état de chacune d'elles en matière de NTIC, mais aussi de donner quelques éléments d'information sur les échanges entre ces institutions.

En ce qui concerne les universités congolaises, nous nous sommes référé à des supports écrits sur chacune d'elles, y compris les rapports des organisations communautaires de concertation interuniversitaire belges, le CIUF et le VLIR, complétés par les entretiens que nous avons eus avec les responsables des trois établissements (les trois recteurs et leurs proches collaborateurs), le personnel scientifique (assistants) en formation dans les universités belges, les représentants, de passage ou vivant à l'étranger ainsi qu'avec des professeurs belges engagés, à des degrés divers et à différents niveaux, dans les projets de coopération (cas de l'UCB).

Pour l'Université nationale du Rwanda et l'Université du Burundi, ne pouvant pas avoir des contacts directs, nous avons recueilli une bonne partie de nos informations dans la documentation existante, enrichie des données recueillies sur le site Internet de l'UNR et, pour l'Université du Burundi, sur les sites des organisations de coopération universitaire tels que l'Agence universitaire de la francophonie (en particulier le bureau régional pour les grands lacs de Bujumbura) et le Réseau documentaire international pour la région des grands lacs, dont les infrastructures sont installées au sein de l'Université.

2.1.1. *Au niveau des NTIC*

a. Les universités congolaises

Comme nous l'avons indiqué au début de cette étude, nous nous limitons aux trois universités de la région retenues, à savoir l'Université catholique de Bukavu (UCB), l'Université catholique du Graben (UCG) et l'Université libre des pays des grands lacs (ULPGL)¹⁸, pour les raisons déjà évoquées dans la partie introductive.

Dans le domaine des NTIC, il ressort des données recueillies sur les trois universités que (i) aucune d'elle n'est connectée à Internet, jusqu'au moment de l'achèvement de cette contribution, bien qu'ayant déjà des installations prévues à cet effet (des essais sont en cours à l'UCB); (ii) chacune d'elle dispose d'un centre informatique, qui sert d'appui à l'enseignement théorique, à la gestion académique mais est également accessible à des personnes physiques ou morales extérieures pour différents services (entreprises, services de l'Etat, travaux individuels, etc.); (iii) le lancement des projets en cours dépendent presque exclusivement de l'extérieur (l'UCB de l'université hollandaise de Nimègue, l'UCG de l'USAID et l'ULPGL de l'Allemagne et du déblocage du dossier introduit auprès du ministère rwandais des Télécommunications); (iv) l'utilisation du courrier électronique est très limitée suite au recours aux infrastructures d'autres partenaires; (v) il y a un manque manifeste de ressources humaines qualifiées; (vi) la nécessité d'une formation de la communauté universitaire aux NTIC ainsi que d'une conscientisation des différents partenaires éducatifs sur leur utilisation est vivement ressentie (pouvoirs organisateurs, environnement socio-économique de l'université, etc.); (vii) on constate l'inexistence de programme de collaboration entre les trois universités en matière de NTIC et avec les universités voisines du Rwanda et du Burundi.

En ce qui concerne l'équipement informatique, l'UCB possède une trentaine d'ordinateurs, parmi lesquels dix peuvent facilement être connectés à Internet. Grâce aux performances de l'équipement reçu de l'Université de Nimègue (Hollande), la connexion pourrait se faire sans problème. Le centre informatique de l'UCG compte 36 ordinateurs dont 18 connectés à une cellule centrale et 18 autres autonomes. Avec seulement une quinzaine d'ordinateurs,

¹⁸ L'UCB et l'UCG ont déjà fait l'objet d'une présentation dans notre contribution dans *l'Annuaire 1998-1999*. L'ULPGL, comme les deux universités précitées, est une université privée confessionnelle. Elle est issue de la transformation (décidée par les Églises protestantes du Rwanda, du Burundi et de la RDC, réunies à Goma en mars 1990), de l'Institut supérieur de théologie protestante de Goma dont la création remonte à 1985. Elle comprend six facultés, à savoir la Théologie protestante, le Droit, la Gestion et l'Administration, la Médecine et la Santé communautaire, la Technologie appropriée et la Musicologie.

l'atelier informatique de l'ULPGL est le moins bien loti des trois et semble avoir plus de problèmes que les deux autres¹⁹.

b. Les universités burundaises

En dépit de l'existence d'autres universités au Burundi²⁰, notre choix s'est porté sur l'Université du Burundi compte tenu, entre autres, de sa situation particulière en matière d'infrastructures des NTIC à vocation régionale. En matière de NTIC pour l'Université du Burundi, il est difficile de séparer les infrastructures appartenant en propre à cette université de celles installées dans le cadre des programmes interuniversitaires régionaux; celles-ci (les infrastructures) étant implantées au sein de l'université et à son service²¹.

S'agissant des activités du *Réseau documentaire international pour la région des grands lacs*²², la spécificité de son apport vient de son souci de transférer progressivement *savoir-faire, technologie et déontologie du traitement de l'information sur le terrain*. En effet, le choix du CD-ROM comme support a rendu possible la diffusion d'une masse de documents de littérature «grise» peu ou pas diffusée sur la région sous une forme compatible avec différents ordinateurs, eu égard au fait que la mise en œuvre d'un tel système de traitement de documents, pour ce qui est par exemple des textes manuscrits ou dactylographiés, rassemblés sur un CD-ROM, est à la portée de tout utilisateur des programmes bureaucratiques standards, notamment le traitement de textes. Par ailleurs, l'accent mis sur l'appropriation des contenus

¹⁹ Les données additionnelles recueillies proviennent des entretiens que nous avons eus (i) pour l'UCB, avec Mgr RUHAMANYI B. Déo, recteur de l'UCB, Monsieur MULEMANGABO, directeur technique du projet d'installation des NTIC à l'UCB, le Dr MUBAGWA, coordonnateur du bureau de représentation de l'UCB pour le BENELUX, le prof. Joseph HOUYOUX, membre du Conseil d'administration de l'UCB, ainsi qu'avec les assistants de l'UCB en formation dans les universités belges lors de la Journée d'information sur l'UCB organisée le 04 mai 2002 à Bruxelles.; (ii) pour l'UCG, avec Monsieur MAFIKIRI Tsongo, vice-recteur et représentant de l'UCG à l'étranger; (iii) pour l'ULPGL, avec le prof. NGAYIHEMBAKO Samuel, recteur de l'ULPGL, et avec Monsieur MUSHIDI Fidèle, assistant à l'ULPGL

²⁰ Outre l'Université du Burundi, il existe, au Nord du Burundi, l'Université de Ngozi, une université communautaire privée qui a vu le jour le 17 mars 1999 (cf. séance de travail avec Dr NZEYIMANA Evariste, recteur de l'Université de Ngozi au Centre d'étude de la région des grands lacs) ainsi qu'une troisième université, celle de Mwaro, qui a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2001, avec comme siège Kibumbu (cf. DONDOGORI, E., «L'Université de Mwaro ouvre ses portes le 1^{er} décembre 2001», in *Umunywanui Info* n° 29 du 29 novembre 2001, pp. 1, 3 et 4).

²¹ Il s'agit des infrastructures et des programmes respectifs du Réseau documentaire international sur la région des grands lacs, particulièrement de son bureau local de Bujumbura, ainsi que des programmes mis en œuvre par l'AUF pour la région des grands lacs à travers son bureau régional de Bujumbura, cf. pp. 13-17.

²² MATUNDU, L., «Coopération universitaire et prévention des conflits dans la région des Grands Lacs», MARYSSE, S., et REYNTJENS, F. (dir.), *L'Afrique des Grands lacs. Annuaire 1998-1999*, Paris, L'Harmattan, 1999, p.346.

et les actions de formation des utilisateurs et des producteurs de contenus est un gage de la maîtrise des NTIC grâce à l'utilisation des techniques de documentation électronique à la diffusion et à l'échange de documents pédagogiques entre les universités de la région. L'initiative prise de mettre en place un bureau local du Réseau à Bujumbura dès juin 1999 fait qu'à moyen et long terme, le traitement d'une partie des documents disponibles sur place ainsi que ceux venant des universités voisines du Kivu en RDC pourrait faciliter l'extension des activités du Réseau à l'ensemble de la région, conformément au souhait des initiateurs de ce projet²³.

Le *Bureau régional de l'AUF pour l'Afrique des grands lacs* créé, à Bujumbura en juin 1999, constitue en ce qui concerne les NTIC un autre cadre approprié à travers lequel il a été possible de développer d'importants programmes d'échanges en faveur des universités de la région des grands lacs. En effet, un aperçu du *Plan d'action Afrique des grands lacs*²⁴ ventilé en quatre points, à savoir les NTIC (notamment l'aménagement des Centres et Points SYFED-REFER)²⁵, la mobilité, les pôles d'excellence et la formation des enseignants - chercheurs, montre que les NTIC sont omniprésentes à tous les niveaux.

Outres les actions menées dans le cadre du Plan susmentionné, plusieurs autres activités de formation sur les NTIC organisées localement²⁶ en faveur du Sud sont ouvertes aux universités de la région, entre autres celles du Programme 4 de l'AUF²⁷ relatives à la formation ouverte et à distance et les nouvelles technologies éducatives, l'introduction de ces nouvelles pratiques pédagogiques dans les formations de deuxième et troisième cycle,

²³ Depuis septembre 2001, un Bureau technique a été ouvert à Dar es-Salaam en Tanzanie. Il est prévu le lancement prochain (au courant de l'an 2002) de deux antennes de collecte et de traitement de documents à Bukavu et à Kindu (RDC). La création d'autres sites est envisagée à Kinshasa, Goma et Butembo. Grâce à un crédit complémentaire et à un engagement de 400.000 francs suisses de la coopération bilatérale avec le Rwanda, un Bureau en cours d'installation à Kigali (*Kigali Institute of Education*, qui a en charge la formation continue des enseignants, en partie à distance sur le web). Cf. CHARRIERE, G., «Démultiplication régionale des activités du Réseau Grands lacs». In *Revue Horizon IUED* n°38, juin 2002, p.3.

²⁴ AUF. *Plan d'action pour le renforcement de la coopération*. Plan d'action Afrique dans la région des grands lacs. Document de travail.

²⁵ Les Centres SYFED-REFER (Système francophone d'édition et de diffusion – Réseau électronique francophone pour l'éducation et la recherche) ont pour rôle de permettre l'accès à l'information scientifique et technique par les NTIC, la production d'information scientifique et technique, ainsi que la formation aux NTIC. Quant aux Points SYFED-REFER, ils ont pour vocation de démultiplier l'action des Centres dans les institutions partenaires. In *L'Agence Universitaire de la Francophonie en Afrique des Grands lacs. Plan d'Action et Programme*. Document de travail. Avril 2002.

²⁶ Par exemple, les séminaires de formation aux NTIC organisés respectivement en octobre 1998, en juillet 1999 (deux), en décembre 1999 (sur la gestion et l'animation de l'information en ligne), une table ronde sur l'Internet francophone tenue à Bujumbura le 20 mars 2000 à l'occasion de la Journée internationale de la francophonie, etc. (cf. AUF) en Afrique des grands lacs).

²⁷ AUF. *Technologies de l'information et de la communication et appropriation*. Document de travail.

l'édition et la diffusion en ligne ainsi que les activités des campus numériques francophones et les centres d'accès à l'information.

c. Les universités du Rwanda

Au niveau de l'Université nationale du Rwanda, l'Ir. Albert NSENGIYUMVA, directeur du Centre informatique de l'UNR, dans la présentation de cet organe, affirme que «*face à (l') évolution (...) du monde informatique (due à la) nouvelle dimension (qui) est venue s'y ajouter : l'intercommunication des réseaux serveurs d'information au niveau mondial (...), l'Université doit jouer le rôle de promoteur dans la mise en place d'un système d'information entre les services de l'Université et entre l'Université et le monde extérieur*»²⁸.

Suite à l'expansion fulgurante du système éducatif rwandais au cours des années 90, ce pays a connu une floraison d'institutions d'enseignement supérieur et universitaire. Dans le domaine des NTIC, sur les douze institutions identifiées, trois ont leurs propres sites, soit 25%. Il s'agit de l'Université nationale du Rwanda (UNR), du Kigali Institute of Technology and Management (KIST) et de l'Université libre de Kigali (ULK). Nous avons porté notre choix sur l'UNR compte tenu de l'évolution technologique remarquable connue par cette université et de l'impact de ses activités dans ce domaine au-delà des milieux universitaires.

Le projet d'implantation d'un réseau d'Internet et d'une manière générale d'introduction des NTIC à l'université a en effet eu un impact considérable sur l'ensemble du système d'enseignement universitaire et dans plusieurs secteurs d'activités du pays. Le Centre informatique de l'UNR²⁹ joue un rôle de véritable plaque tournante dans le pays grâce à un programme ambitieux d'infrastructures de télécommunications au niveau national susceptibles de faciliter l'implantation d'un réseau Internet et d'une manière générale, l'introduction des NTIC à l'Université³⁰. L'appui tous azimuts

²⁸ UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA, *Le Centre Informatique*, Document de présentation, 3 pp.

²⁹ Le Centre informatique de l'UNR, implanté sur le Campus de Ruhande, a pour mission (i) de promouvoir et d'organiser de façon rationnelle et coordonnée l'automatisation de l'administration et des services académiques de l'université, en ce qui concerne la collecte, la circulation et le traitement des données; (ii) de suppléer ou à assister les différents services et facultés de l'université dans l'exécution des travaux; (iii) de gérer les équipements informatiques et bureautiques. Le programme de son implantation est divisé en deux phases : la première, qui a commencé en janvier 1999, avait doté l'université d'un accès limité au réseau mondial Internet (création d'un réseau téléphonique interne à l'UNR reliant les trois sites; chacun disposant d'un central téléphonique privé mais connectés aux autres. La deuxième phase consiste en la poursuite des installations et en l'organisation des formations appropriées dans les NTIC. (développement des applications dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de la gestion académique, de la gestion comptable, etc.)

³⁰ C'est le cas de l'installation en décembre 2001 par l'Office rwandais d'information (ORINFOR) sur la montagne la plus élevée de Butare, le Mont Huye, des sites relais permettant

apporté aux initiatives locales par les contributions venant de l'extérieur tant sur le plan bilatéral, multilatéral que privé (équipements, matériel et prise en charge des formations, colloques, etc. axés sur les NTIC), a permis à l'UNR de disposer des infrastructures, d'un équipement et d'un matériel uniques dans la région. D'où son rayonnement au-delà de son environnement interne : séminaire d'information et de sensibilisation du grand public sur les NTIC, vente de services Internet, tels que la maintenance des équipements privés (administration des systèmes, formation des employés, hébergement des sites, initiation à l'utilisation des NTIC dans l'enseignement à distance, etc.).

L'UNR, grâce aux atouts susmentionnés, participe à la plupart des projets mis en œuvre tant sur le plan régional qu'international tels que le projet Université virtuelle africaine (UVA) de la Banque mondiale, collaboration avec l'Université de Maryland et Prince George's Community College des Etats-Unis d'Amérique pour l'enseignement à distance, The Leland Initiative (USAID), la Fondation internationale Dian Fossey Gorilla (DFGFI) avec l'installation au sein de l'UNR d'un Centre des systèmes d'information géographique et de télédétection en juin 2000, etc. En ce qui concerne l'équipement, l'UNR dispose d'environ 130 PC dont 70 de type Pentium et 60 de type 80486, de différents types d'imprimantes, d'onduleurs et de plusieurs autres accessoires tels que les scanners, etc. Deux techniciens ont la charge d'en assurer la bonne gestion³¹.

2.1.2. Au niveau des échanges interuniversitaires

Le grand privilège qu'ont les établissements d'enseignement supérieur et universitaire de la région des grands lacs, c'est la proximité géographique. Bien avant l'instabilité socio-politique dans laquelle elle est plongée, cette région était un modèle en matière d'échanges interuniversitaires en Afrique subsaharienne.

Comme indiqué dans la partie introductive de cet article, outre leur participation à presque tous les événements et programmes lancés par les organisations de coopération universitaire comme l'AUA, l'AUF, etc. ou par les organisations multilatérales tels que l'UNESCO, le PNUD et d'autres encore, jusqu'en 1990, les universités de la région déployaient un vaste programme d'échanges interuniversitaires qui leur permettait de se compléter dans presque tous les domaines : académique, scientifique, administratif, etc. tel que prévu dans le Protocole de coopération signé entre les universités des trois pays composant l'ex-Communauté économique des pays des grands lacs (C.E.P.G.L.). Il s'agissait : (i) de l'échange des professeurs, des chercheurs, des cadres des universités ainsi que des étudiants et stagiaires ; (ii) de la création et du développement des établissements communs d'enseignement et

la connexion de l'Internet à partir du site central du Centre informatique de l'UNR sans utiliser une ligne téléphonique.

³¹ NSENGIYUMVA, A., *Le Centre informatique de l'UNR*, document de présentation.

de recherche ; (iii) de l'octroi de facilités de recherche en faveur des chercheurs, notamment en ce qui concerne la documentation ; (iv) de l'échange des publications et des travaux scientifiques et leur insertion dans les organes de presse respectifs ; (v) d'invitations mutuelles et de l'organisation en commun de cycles de conférences universitaires et de grandes manifestations académiques et scientifiques ; (vi) de la mise en œuvre des actions visant à harmoniser les programmes et les cycles d'études pour des options semblables ; (vii) de l'organisation en commun des recyclages et des semaines sabbatiques et (viii) de l'échange régulier d'information et de documentation (ouvrages, revues, périodiques, programmes d'enseignement, etc.)³².

Un aperçu sur l'état actuel des échanges interuniversitaires dans la région révèle qu'en dépit de l'accroissement quantitatif et qualitatif d'intervenants extérieurs pour appuyer les actions mises en œuvre, il y a eu un ralentissement très sensible des échanges d'une part entre les universités du Congo et d'autre part entre celles-ci et leurs voisins du Rwanda et du Burundi.

Deux des universités congolaises implantées dans les territoires occupés (l'UCB et l'UCG) reçoivent le soutien de la Belgique dans le cadre du programme de coopération universitaire institutionnelle démarré en 1999³³. Ce programme se poursuit encore aujourd'hui (octroi d'un montant de 4.000.000 de BEF, soit environ 99.157 €, à chacune d'elle, pour leurs priorités stratégiques du programme 2001)³⁴. Et dans leurs prévisions budgétaires, des missions d'enseignement ainsi que des actions relatives à la mobilité des enseignants et des chercheurs sont prévues. Cependant, renseignements pris auprès des principaux animateurs des deux institutions, les échanges entre les deux universités sont quasi inexistantes.

En ce qui concerne les échanges entre les trois universités congolaises susmentionnées avec les universités du Rwanda et du Burundi, les propos recueillis auprès des différents responsables, représentants et personnel scientifique de passage ou en formation dans les universités belges indiquent que des échanges existent mais qu'ils sont insignifiants et ont même été suspendus ces derniers temps suite à la situation de conflit dans laquelle les trois pays sont impliqués. Il s'agit pour l'UCB, entre autres (i) du projet de recherche thématique en Droit, en coopération avec l'Université du Burundi sur les problèmes fonciers et les conflits au Congo, au Rwanda et au Burundi financé par la coopération suisse ; (ii) d'un projet de recherche thématique en

³² Conférence des recteurs des universités des Etats membres de la C.E.P.G.L., *Protocole de Coopération entre les universités des Etats membres de la Communauté Economique des pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.)*, Kinshasa, 27 février 1984.

³³ Cf. MATUNDU, L., «Coopération universitaire et prévention des conflits dans la région des Grands Lacs», *op. cit.*, pp.336-354.

³⁴ *Réseaux personnalisés en RDC de 1997 à 2000. Programme d'Initiatives Propres 1996 du Conseil Interuniversitaire Flamand (VLIR)*, Rapport d'évaluation intérimaire 2002, octobre 2000, Annexe 10. La coopération universitaire du CIUF avec la RDC en 2001.

sécurité alimentaire en sciences économiques en coopération avec l'Université du Burundi³⁵.

Dans le cadre du plan d'action de l'AUF pour le renforcement de la coopération entre les universités de la région, il est prévu au niveau du programme des bourses de mobilité, l'octroi pour 2000-2001, pour l'UCB, de deux bourses dont une en Droit privé (faculté de Droit) et une en Economie agricole (faculté des Sciences Economique, avec comme établissement d'accueil, l'Université nationale du Bénin)³⁶. Pour ce qui est de pôles d'excellence, sur les quatre premiers projets identifiés, la participation des universités congolaises de la région est prévue dans le premier projet se rapportant à la filière régionale de formation aux systèmes de communication (projet implanté au Burundi). Il ressort de l'entretien que nous avons eu avec l'un des professeurs belges qui se rend souvent en mission d'enseignement à l'UCB, que faire participer les universités congolaises de la région dans les programmes de coopération mis en œuvre dans le cadre de l'AUF n'est pas évident³⁷. Concernant l'UNR, les échanges interuniversitaires sont plus tournés vers d'autres pays africains (Afrique du Sud, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est), vers les universités occidentales (Amérique du Nord et Europe) et d'Asie (Inde) que vers les universités de la région³⁸, en particulier les universités congolaises implantées en territoires occupés. Tous reconnaissent toutefois qu'en dehors des échanges formels, il s'opère une forte mobilité d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants venant des universités congolaises vers les universités du Rwanda et du Burundi et vice versa par des arrangements informels. Nos interlocuteurs n'ont malheureusement pas pu appuyer ces informations par des chiffres.

³⁵ BYAMUNGU, A., «La recherche à l'Université Catholique de Bukavu, est-ce possible ? » in *DUC IN ALTUM, Feuille de liaison de la Communauté UCB dans le monde*, n°1, Bukavu, avril 2002, pp.4-6.

³⁶ Actualités au Bureau régional Afrique des Grands Lacs et au Centre SYFED-REFER de Bujumbura, Bourses CIME, candidatures reçues pour l'année académique 2000-2001.

³⁷ Entretien avec le professeur Michel NORRO lors de la Journée de présentation sur l'UCB, à Bruxelles, le 4 mai 2002 à propos des démarches entreprises pour obtenir un soutien financier en faveur du personnel scientifique de l'UCB (bourses d'études).

³⁸ Université nationale du Rwanda, «L'UNR et le Monde», document de travail.

2.2. L'Université nationale du Rwanda et l'Université du Burundi : bénéficiaires de l'utilisation du *double étalon* par la Communauté internationale au détriment des universités congolaises implantées en territoires occupés ?

Selon Filip Reyntjens³⁹, l'utilisation d'un double étalon se traduit par l'application de critères différents à des situations similaires et qui mériteraient un traitement égal.

La pertinence de ce questionnement est donc fondamentale, bien que la réponse ne soit pas aisée, dans la mesure où en matière d'utilisation du double étalon, il est recommandé de toujours tenir compte des circonstances et du contexte.⁴⁰ Les éléments de réponse ne peuvent par conséquent provenir que de ce que nous révèle l'aperçu général auquel nous avons procédé ci-dessus, à savoir l'état des NTIC dans chacune des universités de la région ainsi que le niveau des échanges interuniversitaires entre elles, d'une part, et d'autre part en regard des différentes actions de coopération universitaires mises en œuvre dans la région, à travers les infrastructures et les plans d'action et programmes.

2.2.1. Point sur les NTIC et les échanges interuniversitaires

Les éléments susmentionnés indiquent qu'en ce qui concerne *les NTIC* contrairement à l'UNR et à l'Université du Burundi, aucune des universités congolaises de la région n'était connectée à Internet jusqu'au moment de la réalisation de cette étude. Par ailleurs, bien que disposant chacune d'un centre informatique, aucune des universités n'a des infrastructures et des équipements appropriés conformément à leurs projets respectifs en cours, faute de moyens matériels et financiers. D'autre part, il n'existe aucun programme de collaboration entre elles dans ce domaine. S'agissant de la qualité des infrastructures et du matériel disponible, aucune comparaison n'est possible par rapport aux universités du Rwanda et du Burundi.

³⁹ REYNTJENS, F., «Problèmes politiques du tiers-monde», cours de GAP 2, Institut de Politique et de Gestion du Développement, Université d'Anvers, RUCA, année académique 1994-1995.

⁴⁰ Un regard rétrospectif sur l'attitude de la communauté internationale face aux crises burundaises et rwandaises au cours des années 90 est illustratif, notamment en ce qui concerne l'application de l'*Agenda pour la paix* et ses différentes étapes selon qu'il s'agissait du Rwanda (MINUAR I et II) ou du Burundi. Cf. MUBIALA, M., (i) «L'ONU et le Rwanda», *Revue Zaïre-Afrique*, juin-juillet-août 1995, n°296, pp.369-377 ; (ii) «La communauté internationale face à la crise burundaise», *Revue Zaïre-Afrique*, mai 1996, n°305, pp.235-244 ; (iii) «La Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (1993-1996)», *Revue Zaïre-Afrique*, juin-juillet-août 1996, n°306, pp.303-314. Voir aussi MATUNDU, L., et al. *A propos de l'utilisation du «double étalon» par la Communauté internationale dans la reconnaissance des régimes politiques africains : «realpolitik»? «droit d'ingérence»? Les cas du Congo-Brazzaville et du Burundi*, Séminaire Etude approfondie de Questions d'actualité dans les pvd, ULB, 2^{ème} année de D.E.S. en Coopération au Développement, année académique 1997-1998.

Pour ce qui est des *échanges interuniversitaires*, il ressort des données en présence qu'en dépit de la proximité et des efforts enregistrés ces dernières années (réflexions communes par des colloques, conférences, séminaires, etc.), il n'y a quasi pas de programmes d'échanges formels entre les universités congolaises de la région, tout comme il y a ralentissement, voire suspension des projets et initiatives en cours entre les universités congolaises et leurs voisins rwandais et burundais, par la volonté de ces derniers.

2.2.2. Actions de coopération prévues et mises en œuvre

L'importance quantitative et qualitative des interventions lancées dans les pays des grands lacs dans le cadre des plans et programmes à vocation régionale n'a rien de comparable par rapport aux autres parties de l'Afrique subsaharienne. Cette situation ressemble à celle que la région connaît depuis le début des années 90, notamment en ce qui concerne le dispositif impressionnant d'interventions mis sur pied par la communauté internationale dans la gestion et la résolution des différents conflits dans la région⁴¹.

En matière des NTIC et des échanges interuniversitaires, rien que les actions prévues dans le *Plan d'action de l'AUF pour l'Afrique des grands lacs* ainsi que les activités du *Réseau documentaire international sur la région des grands lacs d'Afrique* dont la base, comme nous l'avons déjà indiqué, se trouve à l'Université de Bujumbura, suffiraient pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontées les universités congolaises de la région. Si l'Université du Burundi ne ressent pas tellement le poids des contraintes liées à l'implantation des infrastructures et des équipements relatifs aux NTIC, c'est simplement parce qu'elle héberge en son sein ceux qui sont prévus pour l'ensemble de la communauté universitaire de la région. Elle jouit d'autre part des diverses contributions d'autres partenaires qui viennent se greffer en appui aux activités prévues sur le plan régional, tel que l'accueil des colloques, conférences, financement des formations et recherches, etc.

L'UNR est un cas particulier par rapport à toutes les autres universités de la région en ce qu'elle a réalisé son programme d'implantation des NTIC indépendamment des actions de coopération à vocation régionale mises en œuvre dans cette partie du continent. Lorsqu'on passe en revue les visites qu'effectuent les responsables et représentants des organisations de coopération tant au niveau universitaire régional, multilatéral que privé, les représentants des universités et des gouvernements d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Asie, etc., le volume d'accords de coopération conclus avec des universités autres que celles de la région, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Asie, les apports diversifiés des organisations privées étrangères, les rencontres organisées régulièrement sur différents thèmes avec la participation financière des représentations diplomatiques et d'autres

⁴¹ Voir à ce sujet MATUNDU, L., «Coopération universitaire et prévention des conflits dans la région des Grands Lacs», *op.cit.*, pp.336-337.

institutions multilatérales et privées, etc.⁴², c'est comme si assistait à un véritable *ballet diplomatique*. Et, on a l'impression que l'UNR n'est pas directement concernée par la crise et la guerre qui sévissent dans la région ainsi que par les différents programmes déployés par des organisations comme l'AUF et le Réseau documentaire international pour la région des grands lacs d'Afrique en faveur de l'ensemble de la communauté universitaire de la région.

2.2.3. *S'agirait-il là d'un cas d'utilisation du double étalon en faveur de l'Université du Burundi et de l'Université nationale du Rwanda ?*

Le critère principal sur base duquel les différentes interventions sont déployées dans les grands lacs, quelle que soit l'identité de l'intervenant, c'est la *situation de crise* profonde dans laquelle sont plongés les pays de la région depuis plus de dix ans pour le Rwanda et le Burundi, et depuis bientôt sept ans pour la RDC. La situation dans laquelle se trouvent les trois pays est donc, d'une manière générale, similaire ; étant tous confrontés à la guerre et, à l'intérieur de chaque pays, aux luttes ethniques et tribales, même pour la RDC⁴³.

Par ailleurs, si nous tenons compte des *circonstances* et du *contexte* actuels dans lesquels évoluent l'Université du Burundi, l'Université nationale du Rwanda et les trois universités congolaises (l'UCB, l'UCG et l'ULPGL), l'option à lever, pour la communauté internationale, serait plutôt de tout mettre en œuvre en vue d'appuyer les efforts déployés par les différents intervenants dans la région tel que cela ressort des programmes, plans d'action, etc., des conclusions des différentes rencontres tenues par des organisations de coopération universitaire régionale ou internationale telles que (i) l'AUF, à travers les activités du bureau régional pour les grands lacs, notamment le Centre SYFED-REFER (pour les NTIC) et les activités du plan d'action pour les grands lacs, entre autres pour la prise en charge des missions d'enseignement et la formation de la relève ; (ii) le Réseau documentaire international sur la région des grands lacs, dont un bureau régional est installé à l'Université du Burundi ; (iii) la Banque mondiale, dans le cadre du projet de l'Université virtuelle africaine dont l'UNR et l'Université du Burundi sont membres, (iv) l'AUA, notamment sur base de la *Déclaration de Nairobi* issue de la Xème Conférence générale de l'association tenue en février 2001 et à laquelle a largement contribué l'UNR, dont le recteur et son collègue du Kigali Institute of Science and Technology ont été élevés respectivement au rang de membres du Conseil exécutif titulaire et suppléant.

⁴² C'est à dessein que nous ne citons pas les différents visiteurs, les accords conclus avec l'étranger ainsi que les rencontres organisées avec le concours de l'extérieur. Quelques exemples ont été mentionnés dans le texte.

⁴³ Voir à ce propos la contribution de BUCYALIMWE MARARO, S., «Le Nord Kivu au cœur de la crise congolaise», ailleurs dans cet *Annuaire*.

Cette déclaration recommande vivement aux universités membres notamment de tirer pleinement avantage de leur potentiel collectif en exploitant à bon escient les opportunités offertes par la coopération institutionnelle et la mobilité académique, soit directement, soit à travers des organisations régionales; (v) *l'UNESCO*, qui a créé à l'Université du Burundi une chaire sur la résolution pacifique des conflits pour la région et qui participe, aux côtés de l'Agence universitaire de la francophonie (ex-AUPELF), de l'association des universités africaines (AUA) et de l'Université des Nations unies (UNU) à de vastes programmes internationaux axés sur la mobilité du personnel universitaire; (vi) *le PNUD*, qui coordonne un programme important de financement des enseignants à l'UNR (professeurs visiteurs, parmi lesquels figurent des compétences nationales de l'extérieur).

Ce passage en revue du critère principal qui justifie objectivement les interventions de la communauté internationale, *la crise* d'une part, et d'autre part la situation similaire, à certains égards, dans laquelle se trouvent les pays d'appartenance des universités de la région, *les luttes ethniques et tribales, les conflits*, ainsi que les circonstances et le contexte en présence tels que mentionnés ci-dessus, fournissent des pistes qui indiquent que volontairement ou involontairement, l'Université du Burundi et l'UNR, d'une manière ou d'une autre, ont bénéficié effectivement de l'utilisation du double étalon par la Communauté internationale.

L'un des arguments tient à ce que connaissant très bien la situation de la région, les enjeux et les défis que les universités doivent relever tant en matière des NTIC qu'en ce qui concerne les échanges interuniversitaires, les différents intervenants paraissent comme paralysés, impuissants, désarmés pour remettre les pendules à l'heure, et se comportent comme si la situation était normale. Georges Charrière, coordonnateur du Réseau documentaire international pour la région des grands lacs, évoquant l'indifférence de la Communauté internationale vis-à-vis de la crise congolaise, s'étonnait de voir que bien que les méfaits de l'occupation aient été plus d'une fois mis en évidence, la communauté internationale se comporte à l'égard du Congo comme s'il n'était pas en guerre⁴⁴. D'autre part, face aux difficultés auxquelles il était confronté pour obtenir un financement additionnel pouvant lui permettre d'étendre les activités du Réseau Documentaire aux universités congolaises du Kivu, Georges Charrière attire l'attention sur le fait que *«la tendance se confirme: les agences de coopération dirigent de plus en plus leurs efforts vers les "bons clients". Ce ne sont pas hélas seulement ceux qui mettent en œuvre des processus de gouvernance plus démocratique: les "bons clients" de ce nouveau marché sont avant tout ceux qui ne "posent pas de problème"(...) En fonction de cette évolution, maintenir une aide, si minime soit-elle, aux pays de la région des Grands Lacs relève de la "mission impossible"; seule l'aide humanitaire, par principe limitée dans le temps,*

⁴⁴ CHARRIERE, G., revue n° 34, avril 2001, Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED), Genève, p.14.

trouve encore grâce aux yeux des bailleurs de fonds (...). Il faut bien constater que les engagements sont de plus en plus à court terme, limités en moyens et surtout en vision d'avenir». Ces propos venant d'un homme de terrain, convaincu de la pertinence des actions visant à faire bénéficier à toutes les universités concernées par les programmes communs élaborés et mis en œuvre dans la région, confirment que la Communauté internationale se base souvent sur des critères différents dans son appréciation des situations pourtant similaires et qui mériteraient un traitement égal, étant bien au courant des circonstances et du contexte dans lesquels elle intervient.

3. CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude, plusieurs interrogations nous viennent à l'esprit. Nous sommes cependant tenté de résumer nos préoccupations en trois questions fondamentales, à savoir (i) dans quelle mesure les paris que les universitaires et les universités de la région, avec le concours ou non de leurs partenaires, parties prenantes aux différentes réflexions et pourvoyeurs de fonds, ont été gagnés ; sinon, (ii) face aux nouveaux défis, qui se sont ajoutés aux anciens non relevés, quelles seraient les pistes de solution? (iii) Ces pistes sont-elles à même de permettre aux universités de la région des grands lacs de tirer parti des nombreux atouts qu'offrent les NTIC à court, moyen et long terme ?

Nous avons tenté au cours de cette étude, sur base d'informations disponibles, de passer en revue, d'une part toutes les potentialités qui sont à la disposition des universités de la région, comme la proximité géographique, l'appartenance commune à plusieurs organisations de coopération universitaire régionale et internationale, la mise à disposition des facilités à vocation régionale aussi bien en terme d'infrastructures, de plans d'action, de programmes, etc., et d'autre part, nous avons mis en exergue les nouveaux défis, qui se sont ajoutés aux anciens non encore relevés, notamment l'anticipation sur les problèmes, le manque de partage des «facilités» à disposition, la résurgence des contraintes liées aux conflits sociopolitiques, l'aggravation de l'isolement et de l'enclavement, la trop forte dépendance de l'extérieur dans la mise en œuvre des projets locaux, le manque de flexibilité dans les relations interinstitutionnelles, l'inexistence d'une coordination des apports venant de l'extérieur dans le chef des partenaires étranger, etc.

Les différents éléments qui nous ont servi dans cette contribution nous ont révélé qu'en dépit des opportunités en présence, les universités de la région n'ont pas réussi à en tirer parti pour les nombreuses raisons évoquées. En effet, les belles résolutions issues des rencontres organisées conjointement par les universités de la région ainsi que les dispositions contenues dans les différents programmes à vocation régionale sont restées lettre morte.

Eu égard aux contraintes innombrables relevées, perceptibles ou non, qui impliquent tous les acteurs et partenaires éducatifs et qui constituent de

véritables goulets d'étranglement, ne serait-il pas opportun de réfléchir à de nouvelles pistes conduisant vers d'autres types de «solidarité» dans la prise en charge de l'Université, tant au niveau des acteurs locaux (nationaux ou régionaux) que s'agissant d'acteurs extérieurs?

Au début de cette contribution, nous avons mis en exergue le fait que l'engouement entraîné par l'évolution fulgurante des NTIC a interpellé tous les secteurs de l'activité humaine, frappés de plein fouet par les bouleversements issus de la mondialisation, et qui les a poussés à reconsidérer l'ordre ancien, y compris dans les milieux universitaires⁴⁵. Il est temps que les universités de la région se réveillent et prennent en compte les atouts que leur offrent les NTIC, en s'appuyant sur toutes les opportunités nouvelles qui s'offrent et en mettant à profit les facilités que leur offrent leurs partenaires extérieurs, tant au niveau des universités (africaines, occidentales ou autres), des organisations de coopération universitaire, des institutions bilatérales et multilatérales ainsi que celles du secteur privé.

Les changements de stratégies intervenus ces dernières années au niveau de la Banque mondiale en matière de politique éducative en Afrique méritent une attention particulière en ce qui concerne en particulier le domaine des NTIC. En effet, alors qu'hier, l'accent était mis sur les deux premiers degrés de l'enseignement (le primaire et le secondaire), les évolutions technologiques et la mondialisation des échanges poussent cette institution à changer de stratégies en ce qui concerne notamment l'appui à apporter au secteur tertiaire de l'enseignement qu'est l'enseignement supérieur⁴⁶. En effet, la nouvelle stratégie de la Banque mondiale dans le domaine de l'enseignement supérieur met en évidence le besoin de la prise en compte des effets importants des évolutions susmentionnées sur le plan international.

S'agissant des universités du Sud en matière de NTIC, la Banque mondiale, dans son approche nouvelle, a opté pour une collaboration étroite, outre les gouvernements nationaux, avec d'autres partenaires, notamment des institutions multilatérales, des organisations non gouvernementales et du secteur privé, par l'appui aux réformes, à l'aide du partage des connaissances et du financement des projets. C'est ainsi que des interventions sous forme de financements particulièrement avantageux pour des projets par le truchement de l'Agence du développement international de la Banque mondiale (IDA) peuvent désormais être mis à la disposition des 78 nations qui constituent les pays les plus pauvres de la planète ; ces pays dont la moitié se trouvent en

⁴⁵ Cf. Prof. MWABILA, M., «L'université de demain et la formation à la carte; une certaine idée de l'université virtuelle», *Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique*, Actes du Séminaire Atelier, Facultés catholiques de Kinshasa, 13-19 février 2000, p.305,

⁴⁶ MATUNDU, L., «L'ajustement, la revitalisation et l'expansion sélective», in *La coopération universitaire : support de l'Université pour la réalisation de ses missions en période de crise. Une étude prospective sur l'enseignement supérieur et universitaire en RDC*, mémoire de D.E.S. en Coopération au Développement, ULB, 1997-1998, pp.18-20.

Afrique subsaharienne, avec un revenu annuel par personne de moins de 885 \$US, mais qui représentent 2,3 milliards d'individus, 53% de la population totale du monde en développement⁴⁷. L'Université virtuelle africaine (UVA) a été créée dans ce cadre, avec comme visée, (i) l'amélioration et le développement des capacités technologiques de l'information et des communications en vue de répondre aux besoins de maîtrise de savoir en Afrique à travers un enseignement à distance riche et de qualité, (ii) et de compléter le système éducatif africain qui doit faire face aux effectifs pléthoriques, mais aussi en vue (iii) d'une complémentarité avec des initiatives similaires prises par d'autres partenaires. Elle compte actuellement 22 universités partenaires en Afrique subsaharienne avec 26 centres d'enseignement répartis dans 16 pays dont 14 universités anglophones et 8 francophones. L'Université du Burundi et l'Université nationale du Rwanda en font partie⁴⁸.

Nous regrettons de n'avoir pas pu enrichir davantage ce travail par des éléments quantitatifs (comparaison des flux d'aide en matière d'échanges interuniversitaires et de fonds destinés à l'équipement, importance numérique de la mobilité des membres de la communauté universitaire, etc.). Certaines contraintes inhérentes à la réalisation d'une telle étude ne l'ont pas permis. Nous nous en excusons. Nous espérons néanmoins que la qualité des données de première main recueillies auprès des acteurs directs de terrain compensera cette lacune.

Anvers, mai 2002

⁴⁷ *op.cit.*, p.22.

⁴⁸ L'Université virtuelle africaine (UVA) est un projet de la Banque mondiale commencé en juillet 1997 dans les pays d'Afrique anglophone. C'est un réseau d'enseignement par satellite (programme d'enseignement à distance) destiné aux étudiants qui ont terminé leurs études secondaires et aux employés de sociétés implantées en Afrique. Lors de la phase pilote du projet en juillet 2001, soit quatre ans après son lancement, les inscriptions étaient estimées à plus ou moins 24.000 étudiants, avec une diffusion de quelques 3.200 heures de cours donnés par des professeurs appartenant à des institutions renommées en Afrique, en Amérique du Nord et en Europe (Cf. BADOU Adjaku, Jérôme, *Université virtuelle pour les étudiants africains*, Colloque Bamako 2000, septembre 2000, Document de travail, et MEZIANE, Leila. «L'université sans murs», *Journal Internet*, octobre 2001).